TAI DEMEURE HISTORIQUE

LA REVUE DES M**O**NUMENTS HISTORIQUES

DOSSIER

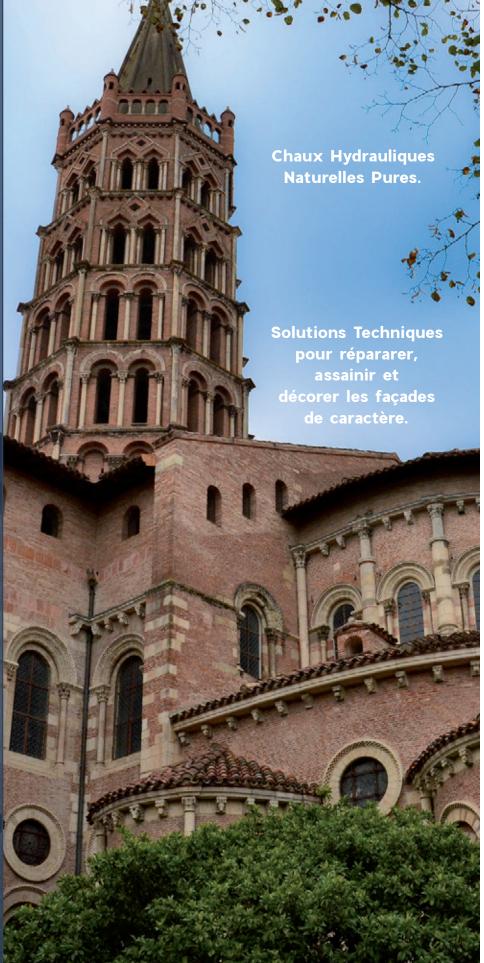
Les maires face au patrimoine
quels engagements ?

Numero 215 Tiré à part Décembre 2019



Entreprise familiale et indépendante depuis plus d'un siècle, basée au coeur de la Dordogne.

A vos côtés pour sauvegarder et mettre en valeur le Patrimoine Bâti de votre Ville.



www.saint-astier.com

LETTRE ouverte

à Mesdames et Messieurs les candidates et candidats aux élections municipales

PAR OLIVIER DE LORGERIL, PRÉSIDENT DE LA DEMEURE HISTORIQUE

↑ n 2020, vous souhaitez vous engager pour nos villes, nos villages et nos territoires! Si vous êtes élus, votre fonction vous placera au cœur de la vie quotidienne de nos communes. Vous porterez alors la responsabilité de gérer de façon durable le cadre de vie de nos concitoyens.

Le patrimoine, qu'il soit en mains publiques ou privées, fait partie intégrante de notre environnement et participe de ce cadre de vie, à qui il confère une identité et des racines. Il contribue au rayonnement tant économique que culturel de l'ensemble des territoires.

Face à la multitude des contraintes, notamment économiques et budgétaires, que vous devrez affronter, quels engagements êtes-vous prêts à prendre pour le patrimoine ? Quelle place consacrerezvous dans vos décisions à la sauvegarde de ce patrimoine auquel les Français affirment de manière croissante leur attachement ? Quels arbitrages serez-vous prêts à faire face à des projets éoliens

ou urbanistiques susceptibles de dénaturer le patrimoine et les paysages ? Comment comptez-vous encourager les porteurs de projets économiques et innovants destinés à soutenir la pérennité du patrimoine ? Enfin, quelles actions entendez-vous mener pour le patrimoine dont vous serez le détenteur ? Chaque décision que vous prendrez, pour ou contre le patrimoine, aura un impact esthétique et culturel, mais également économique et social. Il est important d'en mesurer dès à présent toute la portée. Les communes, dont vous aurez la charge, sont les principaux propriétaires de

monuments historiques en France, avec les propriétaires privés représentés par La Demeure Historique. À travers l'action permanente de ses adhérents et de ses délégués répartis sur l'ensemble du territoire, La Demeure Historique s'engage à œuvrer à vos côtés car nous avons une responsabilité commune avec les élus d'aujourd'hui et de demain : celle de conserver, de restaurer, de préserver ce patrimoine de toute atteinte, mais aussi celle de le partager avec le public et de le

Dès lors, nous comptons sur la ténacité dont certains de vos prédécesseurs ont fait preuve pour toujours agir dans le sens du respect de ce patrimoine dont André Malraux disait : « Le gouvernement a souhaité que l'action par laquelle sera sauvé ce patrimoine français illustre soit assumée par le peuple de France à travers ses élus. »1 En tant que dépositaires d'un patrimoine porteur de valeurs fortes, nous sommes prêts à ce que notre engagement mutuel participe à la pérennisation et au développement d'une France, fière d'un patrimoine protégé et de paysages préservés pour que notre pays continue à être la première destination touristique au monde. Et vous, êtes-vous prêts à prendre vos responsabilités ?



(1) Présentation du projet de loi de programme relatif à la restauration des grands monuments historiques à l'Assemblée nationale en 1961.



L'ASSOCIATION DES MONUMENTS HISTORIQUES PRIVÉS FONDÉE EN 1924 - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1965



La Demeure Historique représente, accompagne et conseille les acteurs du patrimoine que sont les propriétaires gestionnaires de monuments et jardins historiques ou remarquables privés.

Une expérience reconnue au service d'une double mission :

- Actions et propositions auprès des pouvoirs publics
- Expertise, formation et conseil auprès des adhérents

La force d'un réseau : 150 délégués et référents thématiques

La revue *Demeure Historique*: Un autre regard sur le patrimoine

www.demeure-historique.org

Composition du conseil d'administration

Président

Olivier de LORGERIL

Château de la Pourbancais (Ille et Vilaine

Secrétaire général et Trésorier
• Gilles BAYON DE LA TOUR
Abbaye de Doue (Haute-Loire)

Vice-présidents

- Patrice CAHART
- Manoir de La Fresnaye (Orne)
- Évelyne de FRANCLIEU
- Baudouin MONNOYEUR
- Château de La Croix-Saint-Leufroy (Eure)
- Arnaud TOURTOULOU
- Château d'Émalleville (Eure)
- Alexandre de VOGÜÉ

 Château de Vaux-le-Vicomte (Seine-et-Marne)

- Présidents d'honneur
 Henri-François de BRETEUIL
 Château de Breteuil (Yvelines)
- Jean de LAMBERTYE

Château de Cons-la-Grandville (Meurthe-et-Moselle)

Administrateurs

- Bernard BAJOLET
- Château d'Ouge (Haute-Saône)
- Irina BOULIN-GHICA Maison Lamy à Paris (Seine)
- Etienne de BRYAS
- Château de Mauvières (Yvelines)
- Jérôme CALVET
- Château de Filières (Seine-Maritime)
- Roland de CALONNE Château d'Avesnes (Somme)
- Hugues de CHABANNES Château d'Avrilly (Allier)
- Guillaume GARBE
 Château de Carneville (Manche)

- Lancelot GUYOT
- Châteaux de la Ferté-Saint-Aubin et de Saint Brisson-sur-Loire (Loiret)
- Isabelle d'HARCOURT
- Jean-Charles d'HARCOURT Château d'Orcher (Calvados)
- Christophe LAUVERGEON Château de la Roche-Noyant
- (Maine-et-Loire)

 Marie de LA VILLE-BAUGÉ
- Cecilia de MONTALEMBERT
- Château de Lassay (Mayenne)

 Louis-Jean de NICOLAY

Château de La Roche (Nièvre)

- Château du Lude (Sarthe)
- Richard de WARREN de ROSANBO Château de Rosanbo (Côtes d'Armor)



Châteaux, demeures, tout édifice de caractère, Immobilier parisien

Le bail emphytéotique, une solution pour les collectivités territoriales ?

Le bail emphytéotique permet à une collectivité territoriale de conserver le bien dans son patrimoine tout en cédant pour une longue durée l'animation du lieu à un preneur/emphytéote qui s'épargne le poids financier d'une acquisition pour se consacrer à la mise en place de son projet commercial et culturel.

Le groupe immobilier Patrice Besse, spécialisé dans la vente et l'expertise en France de tout édifice de caractère, propose d'accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets de cession de leur patrimoine immobilier.

En savoir plus à propos du bail emphytéotique ?

CONTACTEZ NOUS





À Granville, en cession sous forme de bail emphytéotique au profit de la commune, l'imposante église Saint-Paul, de la fin du 19ème siècle

Cession en exclusivité

30 000€



Île Saint-Louis 18, rue Budé 75004 Paris Rive Gauche 7, rue Chomel 75007 Paris

t +33 1 42 84 80 85 www.patrice-besse.com

LES MAIRES FACE AU PATRIMOINE quels engagements?

Sommaire

La cité médiévale de Sainte-Suzanne (Mayenne), qui rassemble sur son territoire des monuments appartenant à la commune, au conseil départemental de la Mayenne et à des particuliers. veille sur un paysage totalement préservé. © Dominique Vernier -

Mayenne Tourisme

François Baroin, le potentiel de la pierre p. 28 Le maire, acteur majeur de la commune p. 30 Le maire, protecteur du patrimoine ? p. 32 Le pouvoir de police du maire p. 38 Les maires et la fiscalité locale p. 40 Didier Lechien, le sens patrimonial p. 42 Le patrimoine, instrument de développement local p. 46 Maire et propriétaire privé p. 51

L'incendie de Notre-Dame de Paris a marqué les esprits : il faut entretenir, restaurer, surveiller nos monuments; en un mot, les choyer. Alors que l'attachement des Français au patrimoine a une fois de plus été mis en lumière dans l'élan de solidarité qui a suivi le drame, et à l'approche des élections municipales qui se tiendront les 15 et 22 mars 2020, la revue Demeure Historique propose un état des lieux du rôle du maire en matière de protection du patrimoine.1

DOSSIER RÉALISÉ PAR CATHERINE BONAMY, DIRIGEANTE DE CBC XII, MARIE-ANTOINETTE GUÉRARD, JURISTE FISCALISTE À LA DEMEURE HISTORIQUE, OLIVIER DE LORGERIL, PRÉSIDENT DE LA DEMEURE HISTORIQUE, MARGUERITE NATTER, HISTORIENNE DE L'ART, LINE TOUZEAU-MOUFLARD, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC, UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE, ALEXANDRA PROUST, JURISTE À LA DEMEURE HISTORIQUE, FLORENCE TRUBERT, RÉDACTRICE EN CHEF, ARMELLE VERJAT, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE LA DEMEURE HISTORIQUE.

> ntretenir un monument, sont souvent méconnues et evaluer un projet de les pouvoirs souvent redoutés, construction dans un les maires sont titulaires espace protégé, autoriser une d'attributions variées qu'ils manifestation culturelle et festive remplissent alternativement autour d'un édifice emblématique au profit ou aux dépens du de la commune : les obligations, patrimoine. Les élections les responsabilités, mais aussi municipales à venir sont les opportunités, ne manquent l'occasion de faire le point sur pas pour les maires désireux de leurs compétences et les actions s'engager pour le patrimoine. qu'ils sont susceptibles de mener







FRANÇOIS BAROIN le potentiel de la pierre

François Baroin est, depuis 2014, président de l'Association des maires de France (AMF) et maire de la ville de Troyes depuis 1995. Il nous livre sa vision du patrimoine à travers cette double fonction.

PROPOS RECUEILLIS PAR FLORENCE TRUBERT, RÉDACTRICE EN CHEF

« Dans la fonction du maire, il y a la construction d'un pont entre l'histoire locale et l'élaboration d'un proiet aui conduit le territoire vers son avenir », affirme François Baroin © Arnaud Février

ciation que vous présidez institutions européennes. accompagne, depuis 1907, les présidents d'intercommunalités. Pouvez-vous nous

François Baroin : L'AMF, F. B. : L'AMF est saisie par ses association reconnue d'utilité adhérents d'un panel très large publique, assure deux de questions, dont celle-ci. missions: l'accompagnement des maires dans leurs fonctions juridique mais nous menons et la représentation auprès des aussi un travail d'orientation pouvoirs publics. La première vers des structures spécialisées mission consiste, en lien avec les ou vers les administrations associations départementales de maires, à proposer conseils, informations et échanges sur F. T.: Quelle articulation existeles responsabilités municipales. t-il entre L'Association des La seconde vise à construire la « République décentralisée » en

Les maires sont les promoteurs naturels du patrimoine qui participe à l'affermissement d'une identité locale et constitue un élément de cohésion.

Florence Trubert : L'asso- et exigeant avec l'État et les

les maires de France et F.T.: Avez-vous un rôle d'accompagnement ou de conseil auprès des maires de en rappeler les principales communes propriétaires de monuments historiques?

> Nous apportons un conseil compétentes.

maires de France, celle des maires ruraux de France (AMRF), conduisant un dialogue sincère qui représente les maires des

> communes de moins de 3 500 habitants, et l'Association des petites villes de France (APVF), qui fédère les villes de 2500 à 25 000 habitants?

F. B.: L'AMF regroupe la

quasi-totalité des maires et des présidents d'intercommunalités, ce qui permet d'engager avec l'État un dialogue solide sur des bases partagées et unitaires au-delà des différences démographiques. Il s'agit d'une réponse efficace à toute tentation de jouer les uns contre les autres. L'AMF a choisi d'impliquer dans sa gouvernance les associations catégorielles pour favoriser la cohérence des positions exprimées au nom du bloc local.

F. T.: L'assemblée générale 2019 de l'AMRF s'est tenue à Najac (Aveyron) sur le thème « La culture au cœur du village ». Quel est le regard posé par les maires sur le patrimoine ? Ce dernier est-il considéré comme un réel facteur d'attractivité pour les territoires?

F. B.: Le développement des festivals, des expositions et du spectacle vivant en lien avec le patrimoine démontre le potentiel

économique et touristique de la maires en sont les promoteurs pierre. Les équipes municipales, naturels car il participe à qui inscrivent leurs projets dans un contexte de ressources locales, sont particulièrement de cohésion. Dans la fonction du mobilisées. Pour autant, la question du financement est bien réelle.

F. T.: Quelles relations entretenez-vous avec La Fédération nationale des collectivités territoriales (FNCC), notamment pour construire une politique culturelle commune avec les autres collectivités que sont les conseils départementaux et les conseils régionaux ?

F.B.: L'AMF est naturellement dans l'échange et le partage avec la FNCC mais aussi l'Assemblée des départements de France et Régions de France. Nous tenons enfin au principe de subsidiarité. C'est localement qu'émergent les projets, leurs structurations et leurs cofinancements.

F. T.: La responsabilité des la requalification des espaces maires et des présidents d'intercommunalités en matière de patrimoine culturel a été renforcée, notamment par les lois LCAP et Elan. Quelle est votre position sur ce sujet ? Quelles relations les maires entretiennent-ils avec les services de l'État ? Les maires considèrent-ils le patrimoine historique comme un atout ou comme une contrainte?

F. B.: L'architecte des bâtiments de France apporte une de mise en lumière, ont permis expertise indépendante et aux Troyennes et aux Troyens de permet d'enrichir la qualité de la décision publique. Pour autant, la compréhension de notre patrimoine. mutuelle des enjeux et des Ainsi, depuis près de vingt ans, responsabilités ne résulte pas avec l'architecte des bâtiments des textes, mais des pratiques et de France mais aussi avec les des personnalités en présence. associations, les promoteurs, les

l'affermissement d'une identité locale et constitue un élément maire, il v a incontestablement la construction d'un pont entre l'histoire locale et l'élaboration d'un projet qui conduit le territoire vers son avenir.

F. T.: Vous êtes également, depuis 1995, maire de la ville de Troyes, surnommée « la ville aux mille couleurs » en raison de la richesse de son patrimoine. Quelles mesures avez-vous prises en faveur de ce patrimoine, accusé il y a quelques années d'avoir subi une opération de façadisme ?

F. B.: Depuis de nombreuses

années, avec ses partenaires, la ville de Troyes a engagé une politique volontariste en faveur la ville a engagé des discussions de la conservation et de la mise avec les propriétaires et a en valeur de son patrimoine. La ville avait la conviction que publics en centre-ville devait être accompagnée par des opérations de sauvegarde de son patrimoine bâti. Elle a donc impulsé cette dynamique par la restauration de nombreux édifices communaux : de 22 millions d'euros d'aides églises, bâtiments civils, anciens hôtels particuliers, maisons à pan de bois. Ces premières réalisations, dont la maison du tourisme, conjuguées aux requalifications des rues et a été de préserver l'unité des places, mais aussi aux opérations rues. Nous avons suscité la retrouver une fierté et un intérêt pour les richesses et les secrets traditionnelles. Notre intention a

S'agissant du patrimoine, les investisseurs et les architectes, résolument contemporains.



de 50 millions d'euros ont été investis pour le patrimoine privé de la ville de Troyes 1 000 logements

adopté un règlement de secteur sauvegardé pour réaliser des opérations prenant en compte la richesse du patrimoine local, son histoire et les savoir-faire locaux. En vingt ans, plus de 50 millions d'euros ont été investis sur le patrimoine privé, dont près publiques. Ces opérations ont concerné près de 1 000 logements. Sur la question du façadisme, la priorité de la ville de Troyes et de ses partenaires reconstruction en cohérence avec les habitations voisines et dans le respect des techniques été de proposer un cadre de vie harmonieux, de préserver une ambiance, de mettre en valeur des gestes architecturaux et de porter des projets novateurs





LE MAIRE acteur majeur de la commune

PAR LINE TOUZEAU-MOUFLARD, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC, UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

Jérôme Gaumet, maire de Pionsat (Puv-de-Dôme). est chargé de la partie Renaissance du château, propriété de la commune. © Jérôme Gaume

protection du patrimoine s'est **d** construite en France comme une affaire d'État. Pourtant, l'implication du maire est indispensable à la préservation et à la valorisation des monuments. Les fonctions qu'il exerce méritent un éclairage.

Le maire, acteur polymorphe de la protection du patrimoine

Parmi les réactions suscitées par l'incendie qui a ravagé une partie de la cathédrale parisienne le serait leur responsabilité si il intervient à des titres divers

La partition que doit jouer le maire pour protéger le patrimoine communal est complexe.

15 avril dernier, celles liées au un même drame touchait remplacement de la flèche et au l'église de leur commune ? La financement des réparations ont partition que doit jouer le maire pu éclipser les craintes exprimées pour protéger le patrimoine par de nombreux maires. Quelle communal est complexe car et ne mesure pas toujours l'étendue ni la multiplicité de ses propres obligations. D'autant plus que des textes récents les ont faites évoluer, comme la loi relative à la liberté de création. à l'architecture et au patrimoine (LCAP) de 2017 ou la loi dite Elan de 2018.

Le maire est en effet le premier élu de la commune, ce qui lui confère des pouvoirs propres ou lui permet d'agir après délibération du conseil municipal. Il est par ailleurs le représentant de l'État dans la commune. Les compétences du maire touchent aussi bien à l'urbanisme, à la sécurité, au logement qu'à l'environnement. Au titre du patrimoine, par exemple dans l'instauration d'une protection, il est tantôt acteur principal, à l'initiative, tantôt acteur secondaire, simple voix consultative. Sans oublier que le maire agit, de surcroît, comme propriétaire, au nom de la commune, voire en son nom personnel.

Les communes, principales propriétaires des monuments historiques

Car les communes sont le premier propriétaire de monuments historiques en France (46%) : églises, hôtels de ville, châteaux, parcs, etc. En cette qualité, les communes sont responsables de la préservation de ces immeubles mais aussi des meubles protégés, comme tout propriétaire de monument historique, sous le contrôle de l'État. L'engagement des maires en faveur du patrimoine, indispensable à sa protection et à sa valorisation, suppose une bonne maîtrise des différentes facettes de ce qui s'apparente à un réel métier.

DEMEURE HISTORIQUE | Tiré à part du Numéro 215

Les maires dépossédés de leurs attributions?

Les communes sont encouragées à se regrouper au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), avec ou sans fiscalité propre. Les principales formes de groupement, différenciées essentiellement par leur nombre d'habitants, sont la communauté de communes, la communauté d'agglomération, la communauté urbaine et la métropole. Ces établissements disposent de compétences d'attribution que les communes leur transfèrent, pour certaines de façon obligatoire. Par exemple, est attribuée à une communauté de communes la compétence en matière d'aménagement de l'espace et donc l'élaboration du plan local d'urbanisme. Dans bon nombre de cas, ce n'est donc plus le maire qui délivre les autorisations d'urbanisme, mais le président du conseil de communauté. Les maires conservent cependant systématiquement leur pouvoir de police générale.



Le château de Najac participe à l'attractivité de classée parmi les plus beaux villages

Les compétences du maire touchent aussi bien à l'urbanisme, à la sécurité, au logement qu'à l'environnement.

LES PRINCIPALES PRÉROGATIVES DU MAIRE

Compétences exercées au nom de l'État

Compétences exercées au nom de

la commune (compétences propres,

déléguées par le conseil municipal ou

exercées en exécution de délibérations

du conseil municipal)

Officier d'état civil.

• Officier de police judiciaire (contraventions par exemple).

Auxiliaire des pouvoirs publics (évacuation des populations

• Titulaire du pouvoir de police générale : assurer le bon ordre. la sécurité, la sûreté, la salubrité et la tranquillité publiques.

• Titulaire de pouvoirs de polices spéciales : par exemple, urbanisme (délivrance des autorisations), circulation et stationnement, établissements recevant du public, édifices menaçant ruine, affichage (publicité, enseignes et pré enseignes).

Gestionnaire du domaine communal





LE MAIRE protecteur du patrimoine?

PAR LINE TOUZEAU-MOUFLARD, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC, UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE

a protection au titre des toute intervention sur les classement, autorise et contrôle du patrimoine.

monuments historiques monuments. C'est passer un ■ est dite à première vue peu vite sur le rôle que peut purement étatique : le préfet, et doit jouer le maire dans la ou le ministre de la Culture, préservation des monuments décide de l'inscription ou du historiques, et plus largement



L'ÉOLIEN ET L'ÉLU

Guide réalisé par Olivier Dubar et Louis Landrot, administrateurs du collectif d'associations de Bourgogne-Franche-Comté (ACBFC)





Témoignage

Le patrimoine tourangeau

PAR FRANÇOISE AMIOT, ADJOINTE AU MAIRE DE TOURS

aux finances, à l'aménagement urbain, au domaine de la ville, au patrimoine et à l'archéologie, jusqu'en 2017, et candidate pour la mairie de Tours en 2020.

• Les monuments historiques, une question majeure pour la ville de Tours Les monuments historiques occupent une place centrale à Tours, riche en bâtiments protégés. La valorisation de son patrimoine lui assure un rayonnement au-delà de la métropole. Toutes mes délégations étaient concernées : les finances (dépenses d'entretien, de mise en valeur) ; l'urbanisme pour les autorisations de travaux ; le domaine, car nombre de ces monuments historiques, relevant du domaine privé de la ville de Tours, pouvaient, comme pour le château du Plessis-lès-Tours, être proposés à la vente ; le patrimoine et l'archéologie.

• Le rôle de la ville pour les monuments historiques privés

Il existe à Tours des monuments privés majeurs, comme l'hôtel Tristan, qui appartenait à la ville avant d'être vendu à un privé, ou l'hôtel Mame, remarquablement restauré. La ville n'apporte aucun financement aux monuments historiques privés qui sont sur son territoire, mais en suit précisément les travaux de restauration, en lien avec l'architecte des bâtiments de France (ABF). Certaines actions, encore trop peu fréquentes à Tours, comme la présentation du patrimoine au public scolaire, mériteraient d'être encouragées.

• Patrimoine et urbanisme : des confrontations ?

Les confrontations entre monuments historiques et projets d'urbanisme faisaient partie de mon quotidien et étaient surveillées par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). J'avais mis en place des ateliers d'urbanisme préalablement aux dépôts des permis de construire « sensibles » de manière à éviter des polémiques, ateliers auxquels participait systématiquement l'ABF d'Indre-et-Loire, dès lors que des monuments historiques risquaient de se trouver en covisibilité avec un projet d'urbanisme. J'ai été alors désignée par le maire comme unique interlocutrice, de l'ABF et de la Drac, pour toutes les guestions d'urbanisme et d'architecture.

Identifier le patrimoine

l'architecture, qui rend des avis désormais, le préfet demande Certes, la place du maire dans sur les projets d'inscription, à la commune de proposer l'établissement de protections de classement et sur certains un projet de périmètre lors de au titre des monuments projets de délimitation des l'inscription d'un monument. Il historiques est mineure; abords. Faute d'en faire partie, est aussi possible d'en changer pour autant, il détient des il peut y être entendu au la délimitation à l'occasion de moyens d'influence non nom de la commune lorsque l'élaboration, de la modification © Semur-en-Auxois/DR négligeables. L'initiative de cette dernière est concernée ou de la révision du plan l'inscription ou du classement par un projet de décision. La local d'urbanisme (PLU) ; d'un bien lui est ouverte. Il délimitation du périmètre des la commune doit alors être peut aussi, en tant qu'élu, être abords – le périmètre classique consultée. membre de la commission de 500 mètres ne s'applique Dans le même esprit, la régionale (CRPA) ou nationale plus que par défaut – constitue commune a vu son implication (CNPA) du patrimoine et de une autre occasion d'intervenir : dans les espaces protégés

Page de gauche La loi autorise le préfet à confier au maire l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur

Attention à la validité des règlements...

Les anciens secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ont été automatiquement remplacés par les sites patrimoniaux remarquables créés par la loi LCAP de 2016, assurant le maintien dans le temps des plans de gestion de ces espaces. Mais attention, certains de ces outils peuvent s'avérer inapplicables du fait de réformes postérieures. En témoigne le jugement rendu par le tribunal administratif de Versailles le 14 septembre 2019² : le juge a considéré que la disposition du plan de sauvegarde selon laquelle la conservation de certains immeubles était impérative, empêchant de façon générale toute modification, n'était plus légale depuis une évolution législative datant de 20003. Cette disposition ne pouvait donc fonder l'opposition du maire à la déclaration préalable de travaux réalisée par des propriétaires qui souhaitaient installer un ascenseur.

⁽²⁾ TA Versailles, 14 septembre 2019, n° 1802694, C+.

⁽³⁾ Loi SRU nº 2000-1208 du 13 décembre 2000 complétée par l'ordonnance n° 2005-864 du 28 juillet 2005.





La commune dispose aussi de ses propres outils de protection comme le plan local d'urbanisme (PLU). © Saint-Emilion Florence Trubert

Un dialogue indispensable entre maires et propriétaires de monuments historiques

Outre les échanges informels, mais plus productifs que l'on pourrait le croire, les propriétaires de monuments historiques ont tout intérêt à se tenir au courant des enquêtes publiques ouvertes à l'occasion de la délimitation d'un périmètre des abords ou d'un site patrimonial remarquable, de l'élaboration ou de la révision de plans tels que le PLU, le PSMV ou le PVAP, comme dans les processus d'autorisation d'implantation d'éoliennes et autres projets à impact environnemental. Ces enquêtes – leur ouverture est indiquée sur l'affichage municipal – permettent non seulement de s'informer sur le projet de décision, mais aussi de faire entendre sa voix. Le commissaireenquêteur doit en effet consigner les remarques du public qui peuvent entraîner une modification du projet avant son adoption.

médiaire de ses élus, exerce protection.

évoluer. Elle peut prendre une influence sur la teneur l'initiative de création d'un site des plans et leur application. patrimonial remarquable (SPR); Enfin, la commune dispose de son accord est nécessaire dans ses propres outils de protection. le cas contraire et un décret en Le PLU comporte au besoin Conseil d'État s'impose pour des zones à protéger pour leur procéder au classement du site. intérêt patrimonial, notamment La loi autorise même à présent le en l'absence de SPR. C'est préfet à lui confier l'élaboration un moven, pour le maire, du plan de sauvegarde et de mise non seulement de fixer des en valeur (PSMV), contrairement règles relatives à l'aspect des à ce qui était prévu pour les constructions au regard de la mise anciens secteurs sauvegardés, et en valeur du patrimoine, mais soumet le choix de l'architecte aussi d'identifier des immeubles à son accord. L'État lui apporte ou espaces, bâtis ou non, dont alors une assistance technique l'intérêt culturel, architectural et financière. C'est elle qui ou historique, justifie des règles arrête le plan de valorisation de particulières permettant leur l'architecture et du patrimoine préservation ou leur restauration. (PVAP) élaboré faute de Dans les communes ne PSMV ou sur les zones non disposant pas de PLU, le couvertes par ce dernier. conseil municipal peut dans C'est enfin au sein de la le même esprit identifier commission locale du site des éléments présentant un patrimonial remarquable intérêt patrimonial et définir que la commune, par l'inter- des prescriptions assurant leur

Tribune

Les communes françaises, en perte d'identité?



PAR LE BÂTONNIER ALAIN DE LA BRETESCHE, PRÉSIDENT DE PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

élevé (36 000) des communes basque aujourd'hui réunies autour de les coûts. françaises issues des paroisses de Bayonne, il y a 160 églises au milieu Les Allemands, tout en saluant l'Ancien Régime et du découpage d'un village : combien demain ? révolutionnaire.

livraient nos voisins européens. permet la création des zones dans des citoyens et des pouvoirs... Après avoir longtemps hésité, lesquelles on investira. la France a créé quantités de Certes, une commune qui estime lois confuses aboutissant à la que son patrimoine protégé est trous dans la raquette! radicalité la plus grande : nous insuffisamment traité pourra opérer avons (hors métropoles et hors un retrait partiel mais avec quel environ communautés urbaines) argent? 1001 intercommunalités!

actuellement en discussion devant décideront de la politique des le Parlement, propose un toilettage paysages. Les chemins pour se homéopathique. Les petits maires rendre au bourg, ne seront financés seront mieux rémunérés, ils seront par « l'interco » que s'ils sont assurés contre les procès, et la « d'intérêt intercommunal ». crèche de leur progéniture sera Certes, la nouvelle loi impose

à laquelle Mais le sentiment profond, c'est une aura le dernier mot ? j'appartiens perte considérable d'identité. Qui est Les villes centres dont nous

Les plans locaux d'urbanisme Le dernier projet de loi⁴, intercommunaux (PLUI)

prise en charge pendant les longues un conseil des maires ; mais s'il y a

La génération réunions de l'intercommunalité... soixante maires dans ce conseil, qui

a vécu dans capable de dire le nom de la nouvelle rencontrons les élus qui supportent la critique entité où il habite : Blavet, Bellevue la charge du site patrimonial permanente Océan, Roi Morvan, Pays de remarquable, trouvent que leurs de toutes sortes de commentateurs, Rouffach, Vignobles et Châteaux? villes sœurs profitent de la situation à propos du nombre très Dans les 160 communes du Pays mais sont peu enclines à partager

l'efficacité économique de leurs C'est la communauté de communes réformes, constataient que les Nous regardions avec envie qui dispose de la compétence populations estimaient que l'on les réformes auxquelles se touristique la plus vaste, celle qui avait porté atteinte à la proximité

> Comme d'habitude, nos études d'impact ont laissé beaucoup de

patrimoine-environnement.fr



Patrimoine Environnement et Sites & Cités remarquables organisent tous les deux ans le concours « Entrées de ville et reconquête de franges urbaines » : prochaine édition en 2021.

www.concours-entreesdeville.com

L'avis du maire, un avis qui compte

Les avis donnés par différentes instances en amont de la prise de décision administrative, même lorsqu'ils sont simplement consultatifs, comptent. En février 2018, la cour administrative d'appel de Bordeaux a jugé illégal le permis de démolir d'une maison accordé par l'État au motif que la maison avait été partiellement endommagée par la tempête Xynthia⁵. La cour s'est appuyée sur l'avis défavorable du maire de Saint-Pierre-d'Oléron (Charente-Maritime) selon lequel, seul le soubassement de la maison avait été inondé, sans que soient altérés les éléments attestant l'intérêt patrimonial de la maison en tant que bâti balnéaire caractéristique.

- (4) Relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.
- (5) CAA Bordeaux, arrêt 16BX00971 -1re chambre 8 février 2018 Association Le Clapotis.



Interview de Ghislain Collas de Chatelperron, maire du Veurdre (Allier).

> Le maire doit être le gardien, et le promoteur du patrimoine de sa commune.

Marquerite Natter : Le Veurdre, atteints. Les projets d'installation faune et la flore du bocage grâce commune rurale de 496 habitants, d'éoliennes confinent à l'anarchie à des financements croisés de la comprend plusieurs monuments historiques. Quelles sont vos responsabilités en la matière ?

Veurdre se trouve sur la rivière leur impact pour la mairie? Allier avec sur son territoire trois G. C.: En 2018 est née une assotences patrimoniales à l'échelle de de la Beaume et de Beauregard. L'église n'est pas protégée mais présente un mobilier intérieur que maire, est de veiller d'abord au bon entretien du patrimoine du bâti régional.

M. N.: Quelle importance attachezvous au patrimoine, au regard de projets urbains ou énergétiques, peu compatibles avec la protection du patrimoine et des paysages ?

G. C.: Le patrimoine est un vecteur de développement touristique, même dans une petite commune comme la nôtre. Avec le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Allier, nous avons mené en 2016 une réflexion avec les habitants pour mettre en valeur nos atouts historiques, humains, géographiques et architecturaux. Nous sommes donc très vigilants sur l'installation d'éventuels parcs éoliens auxquels je m'oppose, car

vitesse de vent requises ne sont pas

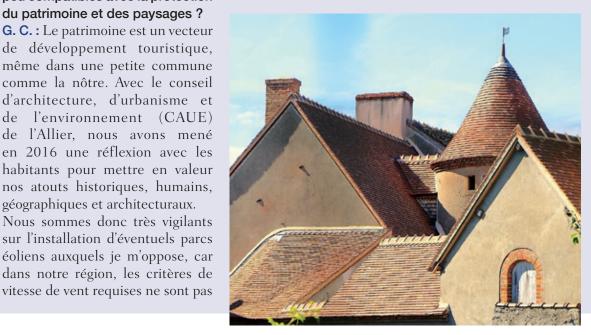
sans réflexion territoriale sérieuse.

M. N.: Quelles actions sont menées Ghislain de Chatelperron : Le en faveur du patrimoine et quel est M. N. : Êtes-vous concerné par le

monuments privés et protégés au ciation pour la mise en valeur l'intercommunalité? titre des monuments historiques : la du patrimoine vernaculaire et G.C.: Faire partie de la communauté chapelle Saint-Mayeul, les châteaux immatériel de notre commune. Elle d'agglomération Moulins joue, auprès de la municipalité, un Communauté est moteur car nous rôle d'aiguillon et montre que le bénéficions du label Pays d'art et patrimoine est l'affaire de tous et d'histoire, notamment au travers de classé. Ma responsabilité, en tant pas seulement d'un maire! Nous la famille de Bourbon, notre ADN. intervenons en proposant soit Moulins Communauté participe des subventions ciblées, soit des activement à la valorisation de notre communal en respectant la qualité aides techniques. Par exemple, le patrimoine. Au-delà de son faible conseil municipal est à l'initiative pouvoir réglementaire, le maire de l'installation de quinze panneaux doit être le gardien et le promoteur sur le patrimoine du Veurdre. En du patrimoine de sa commune, 2020, nous créerons un sentier mémoire vivante d'un passé qui doit pédagogique qui présentera la faire sens encore aujourd'hui.

communauté d'agglomération de Moulins et de l'Europe.

transfert de certaines compé-



Au Veurdre la Maison de la Batellerie abrite un musée consacré aux mariniers et charpentiers en bateaux de © Maison de la Batellerie

Protéger et valoriser le patrimoine

Entre les mains du maire, d'autres instruments lui offrent l'opportunité de participer à la protection et à la valorisation du patrimoine. Il s'agit en premier lieu de la compétence les pétitionnaires doivent qu'il détient dans la délivrance pour leur part attendre que des autorisations d'urbanisme. l'autorité compétente ait L'occasion s'y trouve d'accorder rendu sa propre décision une attention spécifique au pour interpeller le préfet. patrimoine non protégé, aux Prolongeant la volonté de espaces remarquables, aux concertation qui entoure cette vues et aux perspectives. procédure, le décret du 21 juin

66 Les propriétaires de monuments historiques ont tout intérêt à se tenir au courant des enquêtes publiques.

textes⁶ ont renforcé ici le rôle patrimoine. des maires – l'affaiblissement de C'est peut-être d'ailleurs suit le dépôt de ce dossier. compétences.

Cela impose d'être réactif mais renforce indubitablement la position du maire. Rappelons également qu'aujourd'hui les maires ont le droit de contester l'avis rendu par l'ABF en saisissant le préfet de région ;

> 2019 permet au préfet de région, sur demande, de saisir un médiateur.

> Mais attention! En tout état de cause, le maire peut refuser la délivrance d'une autorisation pour des motifs autres

Certes, cette compétence patrimoniaux. Il importe de est encadrée pour certains ne pas oublier que le maire immeubles tels que les doit défendre l'intérêt local, monuments inscrits ou et que ce dernier ne se ceux situés aux abords d'un résume pas au patrimoine... monument ou dans un SPR, Intérêts environnementaux, l'accord de l'architecte des économiques ou sociaux bâtiments de France (ABF) ne rejoignent évidemment étant requis. Mais de récents pas toujours les intérêts du

l'ABF a d'ailleurs été regretté. l'un des avantages des Le décret du 21 juin 2019, communes qui développent adopté en application de la loi des politiques culturelles Elan, dispose que le maire peut dynamiques : sensibilisés au proposer un projet de décision patrimoine, qui se révèle un à l'ABF pour les travaux en SPR atout indubitable des actions ou aux abords de monuments culturelles et touristiques (cf. historiques, projet qu'il transmet p. 26 du dossier), les maires avec le dossier de demande se montrent plus attentifs à d'autorisation ou de déclaration sa protection dans l'exercice préalable dans la semaine qui de l'ensemble de leurs

(6) Loi LCAP, loi Elan et décret n° 2019-617 du 21 juin 2019 relatif aux abords de monuments historiques, aux sites patrimoniaux remarquables et à la dispense de recours à un architecte pour les coopératives d'utilisation de matériel agricole, JO du 22 juin 2019.



Lors d'une

manifestation

buvette avec vente d'alcool

ne peut être

autorisation à la mairie.

ouverte qu'après

© Clémence d'Ogny

ponctuelle, une

LE POUVOIR DE POLICE du maire

PAR LINE TOUZEAU-MOUFLARD, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN DROIT PUBLIC, UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE



Le maire est chargé de la sécurité des personnes dans les monuments qualifiés d'établissements recevant du public

> ✓ de police relativement étendus. Titulaire du pouvoir compétences au profit de cette Le maire assure par ailleurs la de police générale, il est garant de l'ordre public sur le territoire de la commune, ce qui l'oblige à prendre toute mesure nécessaire publicité de la commune. La pas les garanties de solidité à la sécurité, à la salubrité ou publicité est interdite sur les nécessaires ou comportant un à la tranquillité par exemple. monuments historiques : risque d'effondrement ; il peut À ce pouvoir s'en ajoutent le maire peut étendre cette prescrire leur réparation ou leur d'autres assez divers, qui, de manière indirecte, influencent la protection du patrimoine.

Conserver le patrimoine

en matière de conservation ou encore en site patrimonial de l'architecte des bâtiments de des monuments historiques, remarquable : le maire France étant simplement requis. prérogative étatique, est peut déroger sous certaines Le maire chapeaute également modeste ; il croît pour les conditions à ces interdictions, les visites des hommes de l'art

préventif, des pouvoirs patrimoine, lorsque le maire préenseigne pour un monument met en œuvre certaines de ses ouvert à la visite. protection. Ainsi, le maire a la police des édifices menaçant charge de la police de l'affichage ruine. Il doit à ce titre faire contrôler et élabore le règlement de les immeubles ne présentant interdiction, par exemple, à démolition. Cette police ne tout immeuble présentant un concerne pas les monuments caractère historique, artistique, classés. Elle s'applique en pittoresque. Les enseignes et revanche aux monuments préenseignes sont interdites inscrits ou situés en site Le rôle joué par le maire sur les monuments historiques patrimonial remarquable, l'avis

e maire exerce, à titre autres formes de protection du par exemple en acceptant une

dans les immeubles lorsque y sont réalisés des travaux soumis à autorisation d'urbanisme, afin de veiller au respect des autorisations délivrées et des prescriptions y étant éventuellement attachées.

Enfin, c'est encore le maire qui est chargé de la police de la circulation et du stationnement! Une compétence à ne pas négliger, a fortiori lorsqu'est fait le choix d'accueillir du public.

Partager le patrimoine

Les monuments historiques accueillant du public, de façon temporaire ou permanente, sont de plus en plus nombreux. Le soutien des maires à ce type de projet est un atout indiscutable. Mais il importe de rappeler que les maires agissent ici avant tout dans le souci de protéger les personnes. Dans cette perspective, ils sont responsables de la sécurité des immeubles qualifiés d'établissements construction ou la modification

recevant du public (ERP). La par le maire. Il prendra aussi, si contraint le propriétaire d'un législation vise le risque incendie nécessaire, un arrêté ultérieur de et le risque de panique. Les fermeture de l'établissement si vente de boissons alcoolisées travaux ayant pour objet la les conditions de sécurité ne sont à obtenir une licence. Sont plus satisfaisantes.

une autorisation spécifique, autre pouvoir exercé par le maire :

monument qui envisage la concernées la vente sur place ou d'immeubles afin de permettre Autre sujet d'inquiétude pour à emporter comme l'organisation l'accueil du public nécessitent la protection des personnes, et de repas. Les buvettes organisées ponctuellement, à l'occasion de le plus souvent le permis de la réglementation des débits fêtes communales par exemple, construire délivré après avis d'une de boissons. Bien qu'assouplie commandent aussi la délivrance commission de sécurité présidée en 2015, cette réglementation d'une autorisation par le maire.



Le plan d'action « sécurité cathédrales »

Le ministère de la Culture a publié le 17 octobre 2019 un plan d'action destiné à vérifier et, le cas échéant, réassurer la sécurité des cathédrales. Un tableau de bord listant les différents acteurs est dressé. Les maires sont concernés au regard de l'aménagement des voies d'accès pour les secours, de l'alerte ou de l'évacuation des personnes : ils auront aussi à valider, en tant qu'autorité de police, le cahier des charges d'exploitation définissant les modalités d'utilisation usuelle et exceptionnelle de l'édifice. Le plan fournit également des informations permettant de suivre la mise en sécurité des cathédrales situées sur le territoire de leur commune (de quoi rassurer leurs administrés!) et constitue un modèle de plan à établir pour assurer la sécurité des églises dont ils ont la charge.

(7) Des exceptions sont prévues, notamment l'affichage sur les monuments historiques peut être autorisé lorsqu'ils font l'objet de travaux en application de l'article L. 621-29-8, du code du patrimoine.





et la fiscalité locale

PAR MARIE-ANTOINETTE GUÉRARD, JURISTE FISCALISTE À LA DEMEURE HISTORIQUE

la revalorisation des destinée aux entreprises, les selon l'évolution d'ensemble. valeurs de références locatives, taxes foncières (sur propriété La qualification d'un imla fiscalité locale fait couler bâtie et non bâtie) et la taxe meuble comme « maison beaucoup d'encre. Quel rôle le d'enlèvement des ordures exceptionnelle » peut avoir une maire et le conseil municipal ménagères (TEOM). jouent-ils dans la fixation des L'élément commun de ces Celle-ci peut en effet alors impôts locaux que payent les cinq taxes est la valeur locative être fixée par comparaison redevables?

Principes en matière de fiscalité locale

sont principalement la taxe l'affectation d'un immeuble caractère architectural, leurs

🗂 ntre la suppression de d'habitation, la contribution sont évalués à leur date et la taxe d'habitation et économique territoriale (CET) ensuite réévalués annuellement

cadastrale qui sert de base à des immeubles hors de d'imposition. Pour le foncier la commune, eux-mêmes bâti, cette valeur a été calculée extraordinaires, ou à défaut en 1970, et fait l'objet de peut être déterminée par voie Les impôts locaux auxquels réévaluations au moyen de d'appréciation directe⁸.

incidence sur la valeur locative.

peut être soumis le propriétaire coefficients d'actualisation. Selon l'administration fiscale, d'un immeuble, qu'il soit Les constructions postérieures présentent notamment protégé ou non au titre des à 1970, ainsi que les travaux un caractère exceptionnel monuments historiques, changeant la consistance ou « les immeubles que leur

La révision des valeurs locatives des locaux d'habitation concernera notamment les maisons exceptionnelles, comme ici à Noyers-sur-Serein

dimensions, leur mode de construction placent hors de la classification générale prévue pour les locaux d'habitation »9, ce qui devrait inclure la plupart des monuments historiques, bien que jusqu'à présent, l'application de ce principe ait été assez restrictive.10

Les valeurs locatives des locaux professionnels (qui ne concernaient que certains monuments historiques) viennent d'être révisées. Cette opération s'est déroulée sans difficultés apparentes, les augmentations de valeur ayant été lissées sur dix ans. Une révision générale des valeurs des locaux d'habitation est à l'étude (cf. À savoir ci-contre).

Les prérogatives du maire

Si le maire n'intervient pas directement pour le calcul de la valeur locative cadastrale, il y participe par le biais de la commission communale des impôts directs (cf. encadré cicontre); et, surtout, il détient, avec son conseil municipal, un rôle essentiel dans la fixation des taux des impôts locaux, dans les limites fixées par la loi. En cas d'intercommunalité, les communes conservent leur pouvoir de voter les taux (de la taxe d'habitation et des taxes foncières). S'y ajoute un taux additionnel, généralement adopté par l'établissement de coopération intercommunale (EPCI).

Les collectivités devant faire face à la suppression progressive de la taxe d'habitation des résidences principales, il est à craindre que certaines ne compensent leur perte de recettes par une hausse du taux des taxes foncières.

Enlèvement des ordures ménagères : taxe ou redevance?

Pour financer la collecte des déchets, les collectivités territoriales disposent d'une alternative: la taxe ou la redevance.

La taxe dite d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)¹¹, recouvrée en même temps que la taxe foncière, sur les propriétés bâties, se calcule sur la base de la valeur locative cadastrale.

La redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) répond, quant à elle, à

une logique de service rendu, et prend en compte la quantité de déchets produits. Il revient au conseil municipal de choisir l'une ou l'autre de ces solutions. Le cas échéant. le choix revient à l'intercommunalité, sachant que toutes les communes rattachées à celle-ci seront alors soumises au même régime. Les communes et les EPCI ont la possibilité

de plafonner la valeur locative des locaux à usage d'habitation retenue pour le calcul de la TEOM, ce plafonnement n'ayant cependant pas d'incidence pour le calcul de la taxe foncière.



Commission communale des impôts directs

La commission communale des impôts directs participe à la détermination des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties et de la valeur locative des propriétés bâties (locaux à usage professionnel ou d'habitation). Elle est susceptible également d'intervenir en matière contentieuse¹².

Elle est composée, selon la taille de la commune, de 7 à 9 membres, dont le maire ou l'un de ses adjoints. Les autres commissaires sont désignés parmi les contribuables, par le directeur départemental des finances publiques, sur proposition du conseil municipal¹³.

Son avis est consultatif: l'administration fiscale peut donc retenir des évaluations différentes, mais tient compte le plus souvent des conclusions de la commission.



finances pour 2020 fixe les modalités de révision des valeurs locatives de l'ensemble des locaux d'habitation. Le Parlement discutera des résultats en 2024 et les contribuables recevront leurs premiers avis d'imposition fondés sur les nouvelles bases en 2026. Pour les locaux présentant un caractère exceptionnel, la méthode d'évaluation proposée par Bercy est, dans sa version actuelle, irréaliste et pénalisante,

Des discussions sont en cours.

www.demeure-historique.org/

L'article 52 du projet de loi de



actualites

La Demeure Historique suit les réformes en cours et formulera des propositions pour faire valoir les particularités des monuments historiques. Elle met en

place des référents en matière d'impôts locaux, qui informeront et aideront les adhérents sur le fonctionnement et les évolutions de la fiscalité locale.

(8) Article 324 AB de l'annexe III au CGL

(9) BOI-IF-TFB-20-10-40, 10 déc. 2012. (10) Pour plus de précisions, cf. la fiche « Impôts locaux des habitations à caractère historique » de La Demeure Historique. (11) CGI, art. 1522. (12) BOI-CF-CMSS-10, 12 sept. 2012. (13) CGI, art. 1650

DIDIER LECHIEN

le sens patrimonial

Didier Lechien est maire de la commune nouvelle de Dinan depuis 2014 et vice-président de Dinan agglomération. Au cours de ces six années de mandat riche en péripéties patrimoniales, il aura contribué à dynamiser la ville à travers des actions de valorisation qui méritent d'être soulignées.

PROPOS RECUEILLIS PAR OLIVIER DE LORGERIL, PRÉSIDENT DE LA DEMEURE HISTORIQUE



Le patrimoine s'impose à nous mais il n'interdit pas la modernité. Au contraire, parce qu'il témoigne de la capacité des hommes à s'élever. illustration de leur ingéniosité et de leur talent de bâtisseurs, il nous invite à inventer. à innover, à construire ce monde meilleur auguel tous nous aspirons, affirme Didier Lechien. © Spoon Production

Olivier de Lorgeril : La ville de Dinan est dépositaire d'un patrimoine remarquable. Quels sont les moyens mis en place projets. pour le valoriser?

de bois et un site patrimonial remarquable (SPR) parmi les plus étendus de France.

Ces patrimoines font partie de **restauration et quels modes de** l'ADN de Dinan et constituent financement avez-vous mis en le cadre de vie des Dinannais. Notre politique en matière de D. L. : La nature de ces deux patrimoine ambitionne de ne accidents est assez différente. surtout pas faire de la ville un permettre aux habitants de vivre les témoignages du passé.

d'art et d'histoire :

- sensibiliser les habitants à la qualité de leur cadre de vie ;
- municipaux.

Le maire donne sa vision et Dinannais s'emparent de cette coordonne les acteurs des question durant l'année 2020.

Didier Lechien : La commune O. L. : Deux événements chez la Mère Pourcel, aménagé Pourcel, la ville de Dinan dans une maison du xve siècle. a intégré le programme de Comment envisagez-vous leur la Fondation du Patrimoine

place?

- L'effondrement d'une partie « musée à ciel ouvert » mais de des remparts ne concernait qu'une dizaine de mètres dans le XXI^e siècle en respectant linéaires sur une enceinte de plus de 2 300 mètres. Si La valorisation de ces le chantier de restauration patrimoines passe par plusieurs a concerné les courtines actions, inscrites dans nos adjacentes sur environ engagements pour le label Ville 200 mètres, une restauration « à l'identique » s'imposait.

- Pour la maison de la mère Pourcel, il faut davantage parler - développer des actions pour d'une reconstruction que d'une faire connaître ces patrimoines; restauration. Intellectuellement, - coordonner les initiatives cela pose beaucoup de questions locales en s'appuyant sur et il est trop tôt pour affirmer l'expertise des services quelle est la meilleure solution. En revanche, je souhaite que les Les modes de financement seront similaires avec nos partenaires institutionnels : nouvelle de Dinan compte ont gravement touché l'État et la région Bretagne. 75 monuments historiques ce patrimoine : en 2015, Pour le rempart, un appel protégés, la plus grande l'effondrement d'une partie au mécénat populaire avait enceinte urbaine médiévale de des remparts de la ville, et, en rencontré un franc succès et, Bretagne, 115 maisons en pan 2019, l'incendie du restaurant avec l'incendie chez la Mère

« Plus jamais cela ». Enfin, l'immeuble étant assuré, une expertise déterminera les responsabilités ainsi que les plafonds d'indemnisation.

O. L.: Qu'a révélé l'étude du géomètre-expert sur l'effondrement des remparts?

D. L.: Elle a confirmé qu'un tiers de l'enceinte et deux tours appartenaient à une centaine de propriétaires privés.

En parallèle, la ville de Dinan a confié à un architecte du patrimoine une double mission: - dresser un état sanitaire des éléments de l'enceinte appartenant aux particuliers;

- identifier les parcelles susceptibles de faire l'objet d'un parcours patrimonial avec la réouverture d'une partie du chemin de ronde. La ville ne souhaite pas mettre en place une politique d'expropriation, le rachat se fera sur la base du volontariat. Pour les propriétaires qui ne souhaiteraient pas vendre, ou dont les parcelles ne sont pas concernées, un accompagnement sera mis en place en leur facilitant les démarches d'instruction des dossiers et d'identifications des financements existants.

O. L.: La commune étant propriétaire de plusieurs quelles sont les problématiques auxquelles vous êtes confronté?

double:

Sur la période 2015-2020, public (ERP).

DEMEURE HISTORIQUE | Tiré à part du Numéro 215



réalisation de 40 opérations ; - celle de leur exploitation recherche de sens.

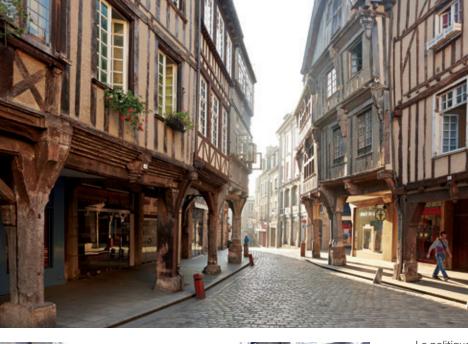
touristique. En 2019, le monuments historiques, château et la tour de l'horloge O. L. : Un quart du budget ont accueilli 80 000 visiteurs de la ville est consacré au et généré 350 000 euros de recettes de fonctionnement.

D. L.: Notre problématique est Ces deux approches se D. L.: Saufannée exceptionnelle, rejoignent : les monuments la ville consacre effectivement - celle de l'entretien et de la doivent être dans un état chaque année 25 % de son conservation de ces édifices sanitaire satisfaisant pour budget annuel d'investissement est la plus complexe car elle répondre à la réglementation au patrimoine. Le service du nécessite de faire des choix. des établissements recevant du patrimoine représente 3 % de la

pluriannuel qui a permis la valorisation sont au cœur de nos actions car les publics sont en

patrimoine. Quelle en est la répartition?

masse salariale de la collectivité. nous avons voté un programme Enfin, la connaissance et la Parmi les projets récents, citons



La politique en matière de patrimoine ambitionne de permettre aux nabitants de vivre dans le xxie siècle en respectant les témoignages du passé

© Alexandre Lamoureux

La reconstitution du restaurant chez la Mère Pourcel sera l'occasion de réaliser un chantier école exemplaire.

À droite, de haut en bas La ville de Dinar accompagne les propriétaires en leur attribuant une subvention et en les orientant vers d'autres aides financières. © Alexandre Lamoureux

L'étude sur l'effondrement des remparts a confirmé qu'un tiers de l'enceinte et deux tours appartenaient à une centaine de propriétaires privés. © Alexandre Lamoureux

Le parc naturel régional saura s'imposer comme le meilleur outil pour concilier le patrimoine bâti et naturel et le développement du territoire. © DR

la rénovation et la nouvelle menuiseries extérieures, de des animations de Noël ont restauration des vitraux de l'église Saint-Malo, la création du trésor d'orfèvrerie religieuse, ou encore l'entretien courant des monuments classés (environ 300 000 euros chaque année).

O. L.: La commune intervientelle en cofinancement sur des programmes de restauration concernant des monuments privés?

accompagne les propriétaires privés de deux manières :

- une subvention municipale (10 % du montant des travaux, avec un plafond de 2 000 euros) peut être attribuée aux propriétaires de bâtiments protégés au titre des monuments historiques ou identifiés comme « à conserver/à restaurer » dans le valeur du SPR.

scénographie du château, la toitures et de cheminées et les fait du mois de décembre une ouvrages de ferronneries.

- les services patrimoines et La restauration et l'entretien de urbanismes accompagnent notre patrimoine soutiennent les particuliers vers les aides financières autres : État, région, Fondation du Patrimoine, etc.

O. L.: La ville compte 15 000 habitants et accueille 600 000 touristes par an. Quelles sont les retombées directes en termes d'économie?

de Dinan constitue un levier économique important et les retombées se retrouvent auprès de l'hôtellerie-restauration et des commerces.

Depuis plusieurs années, Dinan est sortie de la saisonnalité touristique. Si l'on excepte le mois de janvier, il n'y a plus de morte-saison. Le cœur de plan de sauvegarde et de mise en l'activité reste concentré sur la période juin-septembre, mais Sont concernés : les travaux de la ville est de plus en plus D. L. : La révision du règlement ravalement et de restauration fréquentée sur les « bords de de façade, les restaurations de saison » et le développement

période très fréquentée.

aussi l'activité de nombreuses entreprises et artisans locaux, contribuant à la création d'emplois non délocalisables. Par ailleurs, la richesse patrimoniale de Dinan a incité de nombreux artistes et artisans d'art à s'y installer, démontrant ainsi que le patrimoine est D. L.: La ville de Dinan D. L.: L'attractivité touristique un atout déterminant pour l'attractivité de la ville.

> O. L.: La ville se situe également au sein d'un patrimoine naturel de qualité. Une partie des bords de la Rance est classée au titre des sites et répertoriée dans le réseau Natura 2000. Comment conciliez-vous le développement de la ville et la préservation du patrimoine bâti et naturel?

> de notre SPR devra permettre de prendre en compte des problématiques qui n'existaient pas en 1996, comme le développement durable. Faire évoluer le règlement permettra d'apporter aux Dinannais du centre historique des solutions qui ne sont pas autorisées aujourd'hui.

Il peut s'agir de l'autorisation d'ouverture de puits de lumière dans des immeubles très sombres du centre historique, de la mise en place de solutions innovantes en matière d'isolation ou de la prise en compte de l'énergie photovoltaïque... La réhabilitation du bâti ancien s'inscrit comme l'une des meilleures politiques en termes de développement durable: l'inertie thermique des constructions antérieures aux années 1950 est bien réelle. Enfin, les vertus des matériaux et techniques de construction traditionnels (le bois, la pierre, la terre...) ont été redécouvertes ces dernières années. Protéger le patrimoine est donc parfaitement compatible avec la construction de la ville de demain.

À l'échelle de la vallée de la Rance, le parc naturel régional saura s'imposer comme le meilleur outil pour concilier le patrimoine bâti et naturel et le développement du territoire.

O. L.: Quels sont votre vision et vos projets pour maintenir un équilibre entre la protection du patrimoine de votre ville avec les impératifs liés à la gestion d'une collectivité?

D. L.: Les éléments du

patrimoine, qu'il soit bâti, naturel ou immatériel, sont porteurs de l'histoire et de la mémoire des générations qui nous ont précédées. Ils constituent autant de points d'ancrage, notamment pour les jeunes générations. Ils créent le lien social entre les territoires qui les portent et les communautés qui les entourent. Nous sommes les dépositaires de ce patrimoine, mais nous avons surtout l'immense responsabilité de le faire vivre et de le transmettre. L'avenir d'une ville comme Dinan ne peut sereinement se construire en ignorant ce patrimoine. Il s'impose à nous. Mais il n'interdit pas la modernité. Au contraire, parce qu'il témoigne de la capacité des hommes à s'élever, illustration de leur ingéniosité et de leur talent de bâtisseurs, il nous invite à inventer, à innover, à construire ce monde meilleur auquel tous nous aspirons.

DEMEURE HISTORIQUE | Tiré à part du Numéro 215







Une offre au-delà de la ville

La destination régionale « Dinan Cap Fréhel » intègre la découverte de monuments privés comme le fort La Latte, le château de Combourg ou le château et le parc de la Bourbansais. Ces monuments bénéficient d'actions de promotion menées par « Terres Emeraude », entité qui regroupe les différents offices de tourisme du territoire. Situés de 15 à 45 mn de Dinan, ces trois sites sont valorisés sur ses supports de communication et intégrés dans son offre commerciale







LE PATRIMOINE, instrument de développement local

PAR CATHERINE BONAMY, DIRIGEANTE DE CBC XII

✓ dans de nombreux patrimoine. territoires comme un atout Lié à un héritage à transmettre, Le patrimoine constitue le important de leur croissance, témoin de l'histoire locale, le cœur d'un écosystème, créateur une ressource spécifique non patrimoine est de plus en plus de lien social, d'emplois et délocalisable! Cela est d'autant perçu comme un bien collectif de revenus. Il est instrument plus vrai lorsque le maire dont l'existence et l'usage de développement local s'empare de cette question peuvent avoir des conséquences lorsqu'une campagne de

e patrimoine est politique afin d'encourager territoire. Il aide de surcroît à aujourd'hui considéré toute action visant à valoriser le la transmission de savoir-faire

en développant une véritable positives sur l'économie du restauration, faisant intervenir

spécifiques.

Le festival Jordi Savall. à l'abbaye de Fontfroide, un impact sur le territoire

Ce festival annuel attire plus de 3 000 personnes dont une clientèle régulière d'Américains et de Canadiens.

La qualité et la notoriété du festival, dans un lieu emblématique du Narbonnais, renforcent la destination et génèrent des retombées économiques pour le territoire, en particulier dans l'hébergement et la restauration.



La pleine efficacité et pérennité de l'ouverture au public sont conditionnées par un partenariat actif avec les collectivités.

participent à la vie du territoire © Rogier Fackeldey

Page de gauche :

les territoires.

Les activités

organisées à l'abbaye de

Fontfroide

Des activités touristiques

de plusieurs outils.

• Un premier panel d'outils est renforcé.

Une offre de visite enrichie de nouveaux publics qui, promeuvent leur savoir-faire. médiation, allant des visites potentiellement, peuvent L'hébergement en chambres

des entreprises du bâtiment, est Des expositions temporaires • Un second panel d'outils va fréquentation dont bénéficient monument.

En complément, pour les sur ses forces vives. familles, des animations Prolongement de l'expérience sont organisées pendant les de visite, la création d'une polymorphes et attrayantes vacances et, au-delà, des boutique permet aux visiteurs Le patrimoine attire des activités pédagogiques pour les de repartir avec un souvenir visiteurs par la conjonction enseignants et les élèves des du monument, mais aussi plus de la communication et de établissements scolaires locaux. largement du territoire. l'accessibilité au plus grand Cette offre culturelle L'ouverture d'un espace de nombre autour d'une pluralité renouvelée fait vivre le restauration, depuis le kiosque d'offres. Les propriétaires, monument, mais aussi son ouvert en période estivale dans le suivant leurs objectifs, territoire, en particulier en parc jusqu'à la restauration avec leurs moyens et l'intérêt du dehors des périodes estivales. service à table, rallonge la durée monument, disposent pour cela Le sentiment d'appartenance de visite sur place et contribue à au territoire s'en trouve ainsi attirer des visiteurs de plus loin.

créatrice d'emplois et lorsque fidélisent la clientèle touristique renforcer l'attraction du lieu et sont organisées des activités locale. Le propriétaire élabore générer de nouvelles sources touristiques génératrices de là le socle de son projet de de profit pour le patrimoine et pour son territoire. Il s'appuie

Cette mise en œuvre nécessite intimement lié au monument et Enfin, l'organisation de des moyens humains, valorise manifestations cible de des producteurs locaux qui

libres ou guidées jusqu'à des choisir cette destination d'hôtes ou en gîte est un autre applications numériques pour assister à un événement moyen de retenir des touristes développées dans plusieurs particulier dont la renommée sur le territoire. Suivant la taille langues, est la base de ouvre d'autres horizons, comme et la configuration du lieu, il est l'attraction d'un monument. à l'abbaye de Fontfroide (Aude). parfois possible d'envisager une



© A Verger- - CRT - Centr Val de Loir

Langeais, une ville de 4 500 habitants autour de son château

En dix ans, la ville de Langeais (Indre-et-Loire), a connu une progression de plus de 15 % de sa population. Les nouveaux arrivants bénéficient d'un cadre de vie agréable, animé, avec des commerces de proximité et une offre de restauration ouverte toute l'année.

La ville a adapté son plan de circulation, a créé des parkings avec notamment un arrêt minute, un parking vélos - le monument se trouve sur le parcours La Loire à vélo, et accompagne les porteurs de projet dans la création d'hébergements, de commerces et de lieux de restauration.

Des élus capables de porter des politiques cohérentes d'attractivité.

activité hôtelière qui attire des sont locales. Elles créent du château de Vaux avec ses clientèles plus lointaines et crée ainsi de l'emploi, des revenus, 25 000 visiteurs par an. des emplois locaux, à l'exemple et accroissent l'attractivité Le patrimoine est aussi un de la véritable destination du territoire. Dans cette atout, en particulier dans des développée par le propriétaire dynamique, les restaurateurs, petites villes, lorsqu'il attire du château de Kergroadez les hébergeurs, les commerces de nouveaux habitants à la (Finistère).

du patrimoine créent du trafic touristiques, créent à leur tour des commerces de proximité. et de la consommation dans des emplois, en particulier, en La présence d'un monument son territoire. Le maire peut haute saison. favoriser l'ouverture toute De la même façon, les conforte la pérennité des l'année et les jours fériés de la chantiers de restauration d'un commerces. Mais il faut pour majorité des lieux patrimoniaux, monument historique – taille cela une volonté politique ce qui contribue, à animer de pierre, marbrerie, charpente, qui se traduit souvent par villes et villages. Toutefois, la menuiserie... - confortent la l'aménagement du centrepleine efficacité et la pérennité situation économique d'entreprises ville, un plan de circulation et de l'ouverture au public sont spécialisées et permettent de un soutien aux entrepreneurs. conditionnées à un partenariat actif avec les collectivités, et notamment avec la commune.

Le développement local, fruit de la mise en valeur du patrimoine

comme la mise en œuvre des proximité, comme c'est le patrimoine bâti et naturel outils de valorisation rappelés cas aux portes du château de de qualité. Ils contribuent à précédemment, nécessitent Brissac (Maine-et-Loire) ou augmenter les revenus des main-d'œuvre, savoir-faire et pour le département de l'Aube, artisans du bâtiment, des entreprises qui, le plus souvent, qui bénéficie de l'attraction commerces locaux et des

Tous ces outils au bénéfice s'adapter pour capter les flux agréable et de qualité avec

conserver des savoir-faire bien Une ville dotée d'un patrimoine souvent ancestraux.

ses revenus propres, contribue à celui-ci est ouvert au public. la production de valeur, issue par Le développement local se

de proximité, qui savent recherche d'un cadre de vie historique ouvert au public historique est spontanément Le patrimoine bien géré, outre plus attrayante surtout si

ordre d'importance de l'activité mesure également à la présence hôtelière, de la restauration, de résidents secondaires, L'exploitation du patrimoine, puis des commerces de attirés sur le territoire par un

Peut-on ouvrir un monument historique le dimanche?

par Alexandra Proust, juriste à La Demeure Historique

L'ouverture d'un commerce sans salarié est toujours possible le dimanche, sauf décision préfectorale expresse l'interdisant. En revanche, dès lors que ce commerce emploie des salariés, il faut prendre en considération le principe du repos hebdomadaire imposé en général le dimanche (L3132-3 du code du travail). Ce principe connaît cependant plusieurs dérogations : permanentes en raison de la nature de l'activité de l'établissement, conventionnelles (conventions collectives ou accords d'entreprise), géographiques (zones touristiques par exemple), ou encore des dérogations accordées par le préfet ou le maire. Dans ce dernier cas, « les dimanches du maire » (article L.3132-26 du code du travail) permettent à un maire d'autoriser l'ouverture collective des commerces sur sa commune au maximum 12 dimanches par an. Dans le cas des monuments historiques privés ouverts au public, il existait un flou, non pas sur l'ouverture du monument en tant que tel, mais sur la possibilité de faire travailler les salariés le dimanche. La Demeure Historique a obtenu une clarification du ministère du Travail, qui a confirmé que ces monuments, assimilés à des musées, bénéficient d'une dérogation de droit (article R.3132-5 du code du travail). Cette dérogation est donnée à certains établissements dont le fonctionnement ou l'ouverture sont rendus nécessaires par les contraintes de la production, de l'activité ou par les besoins du public. Ce type de dérogation permet aux propriétaires-gestionnaires de pouvoir employer par roulement des salariés le dimanche dans le cadre de l'ouverture du monument.

Cette dérogation vaut pour l'ouverture du monument et toutes les activités connexes qui y sont développées : boutique, restauration...

ressources fiscales locales. une identité collective et d'en Le patrimoine peut donc, Herbiers (Vendée). À une culturel et touristique. époque où les nouvelles technologies permettent de relier les centres de production ou plus simplement de télétravailler, cette faculté est à la portée des élus capables de porter des politiques cohérentes d'attractivité. Il convient de souligner l'importance, pour le propriétaire d'un patrimoine qu'il souhaite valoriser, d'entretenir et de développer de bonnes relations avec tous les niveaux de collectivités locales, facilitateurs incontournables aux différents stades de croissance.

Auparavant, le propriétaire se sera attaché à faire partager par la population une vision commune du patrimoine de leur territoire. Cette vision sera d'autant mieux partagée qu'elle aura été élaborée avec eux : ce patrimoine, hérité de leur histoire, leur permet d'affirmer

Enfin, un cadre de vie et une être les premiers ambassadeurs. avec un peu de diplomatie identité locale forte placent un Il s'agit là d'un élément et beaucoup de constance, territoire en situation d'attirer important dans la réussite de jouer un rôle de catalyseur et des entreprises, comme aux tout projet de développement être un moteur important du développement local.

Le patrimoine devient instrument de développement local lorsqu'une campagne de travaux génère de l'emploi.









Le château des Quatre Sos (Gironde) : une ambition commune REGARDS CROISÉS ENTRE

FRANCK VIORT,

REPRÉSENTANT DE LA FAMILLE PROPRIÉTAIRE, BRUNO MARTY, MAIRE DE LA RÉOLE, ADMINISTRATEUR DU RÉSEAU DES VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Marguerite Natter : Le château des les parties intérieures du château. situation, la mise à disposition de ce éléments phares de La Réole, mais c'est avant tout un monument public. collaboration?

propriété n'avait pas vocation à ans, entretenait déjà de bonnes propriétaire qui ouvre au public. relations avec la mairie. Depuis la disposition de la mairie, avec qui succès de ce partenariat? pour des visites et événements ponctuels.

Bruno Marty: Au pied des remparts, se trouvait un terrain appartenant au château. La signature d'une convention de mise à disposition nous permet d'utiliser ce terrain, en échange de la prise en charge par la mairie de la création d'un aménagement paysager avec parcours piéton, son entretien et le traitement des déchets verts.

M. N.: La mairie organise désormais des événements au château des Quatre Sos. En quoi consiste ce partenariat?

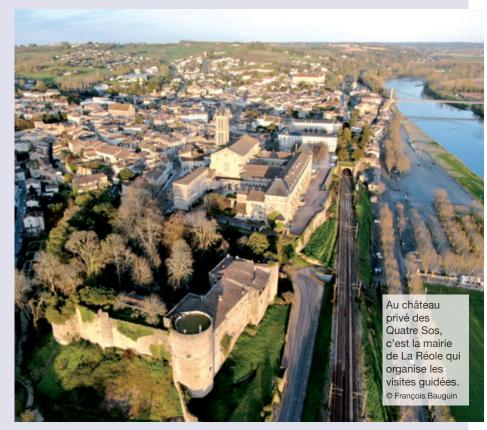
F. V.: Le château étant situé en plein centre-ville, un dialogue avec la mairie s'imposait. La convention de mise à disposition encadre l'organisation de visites gratuites et d'événements ponctuels extérieurs. Une nouvelle convention pourra permettre un accueil futur dans

au label Ville d'art et d'histoire, valorisation de notre patrimoine. Franck Viort : À l'origine, notre d'un animateur du patrimoine B. M. : Cela a suscité un désir

nous avons d'excellents rapports, F. V.: Par son histoire et sa commune.

Quatre Sos (Gironde) est l'un des Chaque convention fixe les monument pour les Réolais et pour conditions optimales d'accueil du la mairie nous semblait évidente. Avec mes cousins, nous nous privé. Comment est née votre B. M. : La Réole dispose, grâce impliquons de plus en plus dans la

qui organise les visites guidées du fort parmi la population voisine : être ouverte au public. Ma grand- château. Les questions d'assurances personne, jusque-là, ne connaissait mère, qui y vivait encore il y a deux sont également importantes pour le le château. Nous travaillons main dans la main avec la famille Viort. Depuis quelques années, une quelques années, nous la mettons à M. N.: Comment mesurez-vous le grande confiance mutuelle s'est tissée entre cette famille et la





DEMEURE HISTORIQUE | Tiré à part du Numéro 215



Le parc d'une demeure remarquable peut accueillir les services de la mairie, comme ici au manoir de la Butte-Verte à Sainte-Suzanne (Mayenne). © Florence Trubert

L'EPCC. un outil à explorer

La création d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC), chargé de gérer un monument historique, est une solution intéressante pour une commune. C'est l'opportunité d'associer d'autres personnes publiques à la protection et à l'exploitation d'un site culturel. Le pont du Gard (Gard), situé sur les territoires de trois communes, est géré par un EPCC composé de ces communes, l'État, le département et la région, depuis 2003.

Le maire ne peut pas statuer sur une demande l'intéressant

Le maire peut-il se délivrer à lui-même une autorisation d'urbanisme ? Évidemment non. Mais cette réponse de principe simple appelle des précisions multiples sur lesquelles les juges ont souvent à se prononcer. D'abord, l'intérêt de la commune n'est pas assimilé à l'intérêt du maire, qui reste donc compétent pour les autorisations de travaux projetés par la commune. Ensuite et en revanche, lorsque le maire a un intérêt personnel au projet de travaux, et même s'il n'est pas propriétaire, le conseil municipal doit par délibération désigner l'un de ses membres pour prendre la décision. Cela permet, sur un plan strictement administratif au moins, d'éviter les conflits d'intérêts. D'un point de vue politique, la séparation des intérêts paraît plus nuancée...et le juge pourra à l'occasion d'un recours se prononcer sur la réalité des faits.

Cette position du maire crée des conflits d'intérêts.

ernière facette du autorisation, délivrée par

La commune propriétaire : la gestion du patrimoine communal

classement d'un monument. Comme pour tout propriétaire, Le maire propriétaire : les travaux portant sur les la gestion monuments dont la commune d'un patrimoine propre a la charge sont soumis à Le maire est parfois lui-même

maire : le maire le préfet, voire le ministre propriétaire et pour les immeubles classés. gestionnaire d'un monument. Pour les immeubles inscrits, Cette facette s'attache à l'autorisation de travaux est deux situations à première délivrée par le maire ou le vue antithétiques mais qui, président de l'Établissement au demeurant, ne sont pas si public de coopération éloignées : le maire propriétaire intercommunale (EPCI) sous au nom de la commune et réserve de l'accord de l'ABF. propriétaire en son nom propre. Comme tout propriétaire, il ne lui est pas facile de trouver les financements nécessaires à la protection de son patrimoine... Il revient au maire de gérer La commune se range aussi ce patrimoine communal, parmi les propriétaires de d'importance locale ou monuments historiques, qu'elle nationale. Il est responsable de en soit simple affectataire sa conservation, c'est-à-dire de ou propriétaire. Comme tout l'entretien et de la restauration, propriétaire, elle sollicite ou se dans des conditions similaires voit imposer l'inscription ou le à celles des monuments privés.

Paroles de maires et propriétaires privés



« Nos concitoyens sont préoccupés par les tracasseries administratives et savent que les propriétaires de monuments historiques ont de l'expérience en la matière qui peut être mise à leur disposition. Notre connaissance de l'administration, notre capacité à préparer les dossiers de demande de subventions sont des qualités recherchées dans l'exercice d'un mandat municipal pour défendre les intérêts

Édouard de Lamaze, maire de Bois-Héroult (Seine-Maritime)



« En tant que membre de la commission départementale de la nature des sites et des paysages (CNDP), je constate que la mission de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (Udap) n'a plus aucun sens car il y a une totale incohérence entre les règles d'urbanisme exigées pour les maisons de nos villages et le massacre de notre environnement par l'éolien. » Marie Chodron de Courcel,

maire d'Écutigny (Côte-d'Or)



« Être le premier magistrat de sa commune est un atout pour celle-ci car nous avons tous des expériences de gestionnaire, connaissons la valeur des choses et sommes très prudents avant de prendre des initiatives risquant de dénaturer définitivement la vie de nos communes. » Boris Gogny-Goubert, maire de Saint-Remy-en-l'Eau (Oise) jusqu'en 2014



Un maire, également propriétaire, pourra faire profiter à la commune de son expertise © Monelle Havo

propriétaire d'un monument institutions de la commune et pourrait rendre discutables protégé. Cette situation est et défendra sans doute avec certaines décisions prises par tout autant porteuse d'avan- vigueur à l'extérieur les lui au nom de la commune. tages que d'inconvénients. intérêts de la commune et des La plus grande transparence Avantages, car le maire propriétaires de monuments. s'impose et là comme ailleurs, apportera sa connaissance, son Inconvénients aussi, ne le le maire aura tout à gagner à un expérience, son goût pour le cachons pas, car cette position du dialogue nourri et serein avec ses patrimoine au sein même des maire crée des conflits d'intérêts concitoyens.







Pionsat, deux propriétaires pour un seul château

REGARDS CROISÉS ENTRE JÉRÔME GAUMET, MAIRE DE PIONSAT ET ANTOINE CHARLES, REPRÉSENTANT LES PROPRIÉTAIRES, LA FAMILLE CHARLES-PÉROL

Ci-dessous: Le château de Pionsat a fêté les 40 ans de ses Fêtes Musicales. en iuillet. accueillant de nombreux visiteurs. © Jean-François



Marguerite Natter : Surnommé l'organisation d'événements ? le « château aux deux visages », J. G.: La commune soutient toutes projets et à cette collaboration publicmonuments historiques, est divisé en parties privées et communales. Comment vous organisez-vous?

la partie Renaissance, classée au Renaissance pour le festival. titre des monuments historiques. A. C: Oui, une certaine proximité être réalisée. Sous la Révolution, le château se retrouve, notamment à travers le A. C. : Le destin des deux ailes fut divisé en lots. Au début du xxe développement communal de cette est lié! La collaboration entre les siècle, le lot Renaissance fut offert Association des Fêtes Musicales propriétaires privés et publics devrait par un particulier à la commune dont je suis président et qui organise s'intensifier. Nous souhaitons en de Pionsat qui, jusqu'à présent, depuis quarante ans le festival. Je effet renforcer l'unité du château n'a pas trouvé d'affectation réelle. suis aussi vice-président des Amis par la communication géographique Il est donc indispensable que la commune et la famille se réunissent pour agir ensemble.

Antoine Charles: L'aile médiévale l'avenir? du château est gérée de manière J. G. : La commune affirme le désir • la restauration de la cour du revenu. Depuis son acquisition, ma les propriétaires de l'aile médiévale. différents propriétaires riverains ; (Drac et conseil départemental). mondial de l'Unesco depuis 2018, sous la cour.

expositions, conférences,...

Pionsat, protégé au titre des les associations culturelles du village, privé. Si notre commune sait susciter dont l'association des Fêtes Musicales l'intérêt des pouvoirs publics, l'apport à qui nous accordons une subvention des actions de la famille Charlesainsi que le prêt de matériel et la Pérol est indispensable : sans eux,

du château de Pionsat.

autonome et ne génère aucun d'une collaboration soutenue avec château qui appartient aux

La commune n'intervient nous souhaitons devenir un site donc pas dans la gestion touristique secondaire. Je me privée de l'aile médiévale. suis rapproché de la Drac pour le La valorisation du château lancement de plusieurs études sur médiéval passe par des l'ensemble du château, parties privées travaux de restauration, par comprises : archéologie du bâti, la mise à disposition de salles étude de faisabilité et valorisation pour différents événements : touristique. Nous prévoyons ouverture à la visite, Fêtes l'aménagement intérieur de notre Musicales en juillet, aile Renaissance, la remise en état des extérieurs, la création d'espaces de co-working et d'un lieu social M. N. : Cette proximité vous destiné aux associations et à la vie engage-t-elle à vous soute- locale. Un investissement lourd qui nir mutuellement pour durera au moins vingt ans. La Drac est particulièrement favorable à nos **Jérôme Gaumet :** La mairie possède mise à disposition des salles de l'aile aucune restauration de cette ampleur pour la partie médiévale ne pourrait

- entre les deux propriétés avec :
- la création d'une ouverture sous M. N.: Quels sont vos projets pour l'ancien pont-levis pour relier les deux iardins:
- famille finance les travaux avec le Proches de la chaîne des Puys, la restauration du souterrain concours de subventions publiques inscrite sur la liste du patrimoine reliant les deux ailes du château

Témoignage



Un bail emphytéotique

forme d'un bail emphytéotique de

France de moins de 500 habitants à

Quand une mairie reprend des jardins privés

PAR SYLVIE BAUDOT, MAIRE DE COHONS (HAUTE-MARNE)

d'un travail d'équipe

Le résultat

Depuis 2012, nous louons les pédagogiques très variées.

folie, érigée au XVIIIe siècle par un escargots monumentaux amène un différentes manifestations. notable de Langres, est structurée intérêt tout particulier à ce site, qui Le manque de ressources nous a de murs en pierre sèche et fabriques, présente des fabriques uniques en fait déplacer des montagnes : notre en l'absence totale de bâtiments France par leurs dimensions et par la patrimoine nous a totalement *labyrinthes-buttes.*

Le succès au rendez-vous

Depuis 2013, la commune de Ces jardins suspendus, labellisés Cohons a remis en valeur la jardins remarquables depuis 2014, richesse pittoresque et patrimoniale accueillent aujourd'hui plus de du site et l'a fait découvrir par le 8 000 visiteurs par an. La mission biais d'animations culturelles et Bern a accordé 50 000 euros pour la restauration du pavillon du jardins suspendus de Cohons à leurs Notre commune, à travers Billard. En collaboration avec la propriétaires, la famille Parizot, sous l'association Escargots en folie, direction régionale de l'environassure l'entretien, l'aménagement et nement, de l'aménagement et 40 ans. Les 16 hectares de jardins ont l'animation des jardins. Nous sommes du logement (Dreal), les jardins été repris progressivement grâce à une en permanence conseillés par le ont reçu un avis favorable pour équipe de bénévoles. Notre village de Conseil d'architecture, d'urbanisme un classement au titre des Sites Cohons, lié à la ville de Langres de et de l'environnement (CAUE) 52 et d'ici le printemps 2020, pour leur longue date, est le seul petit village de l'Architecte des bâtiments de France, intérêt pittoresque et architectural. qui n'ont pas trouvé l'équivalent de Les propriétaires sont d'ailleurs posséder deux jardins remarquables, tels jardins dans tout le Grand Est, bien présents pour accompagner dont ces jardins suspendus. Cette voire au-delà. La présence des trois cette démarche, ainsi que lors des

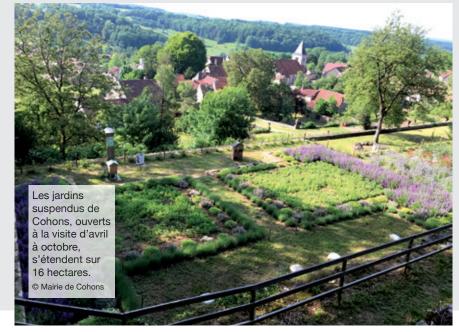
> technique d'édification, inspirée des rassemblés autour d'un but commun qui nous dépasse et qui perdurera.

Un projet soutenu par tous les cofinancements publics

d'habitation!

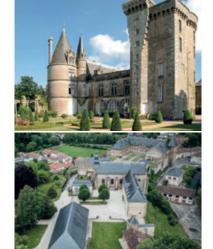
Notre commune de 260 habitants, ne pouvant assurer une si lourde charge, est soutenue par la communauté de communes, le département, la région et l'État.

La communauté de communes permet la venue sur six mois d'une équipe de 9 salariés du chantier d'insertion géré par la structure Régie rurale du plateau, spécialisée dans la restauration de murs en pierre sèche. L'État, la région et le département aident à la quasi-intégralité du paiement de ces salariés, alors que la communauté de communes en paye le reliquat.













ASSUREUR DES DEMEURES HISTORIQUES PRIVÉES

Présent sur le marché de l'assurance depuis plus de 60 ans, GEA Assurances vous offre son expertise grâce à des garanties en adéquation avec vos besoins – que vous soyez particulier ou professionnel.

Nous avons négocié un contrat sur mesure, <u>réservé aux membres</u> de la Demeure Historique.





Consultez nos références sur www.gea-assurances.com





Pour une étude comparative sans engagement de votre part et en toute confiance : 01 42 85 67 76 06 66 56 36 55 mhorner@gea-assurances.com









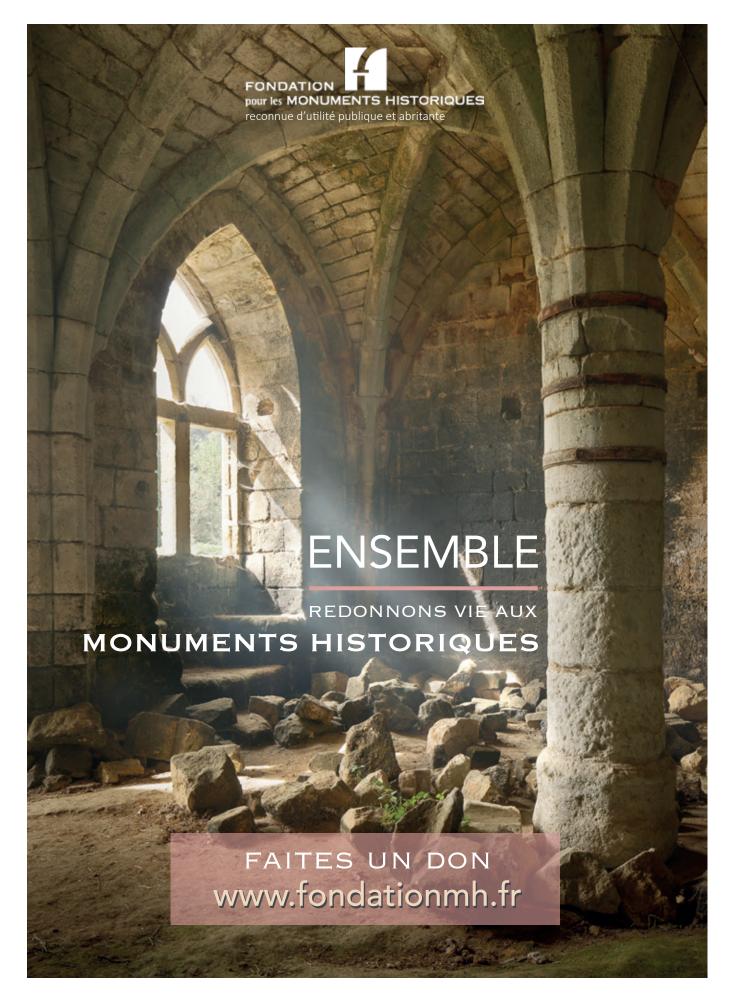




Consultez nos références sur www.gea-assurances.com







Donnez de la valeur à votre imposition.

Donner à la Fondation pour les Monuments Historiques ouvre droit à des réductions d'impôts.

Avec les

Ateliers Perrault,

vous achetez plus qu'une prestation

de Fenêtres, de Charpente, de Menuiserie, d'Ebénisterie ou de Ferronnerie d'Art, réalisée avec des matériaux de première qualité

vous valorisez votre patrimoine

Fenêtres
Charpente
Menuiserie
Ébénisterie
Ferronnerie d'Art



ATELIERS PERRAULT - CONSTRUIRE VOTRE HISTOIRE

Paris Versailles Kiev Angers New-York
Gstaad Nice Bordeaux Rennes
Luxembourg Terre Adélie Nantes Fort de France
Abu Dabi Lille Londres Tours Brest Dubaï Strasbourg
Montréal Fontevraud Chartres Toulouse... et bientôt chez vous.

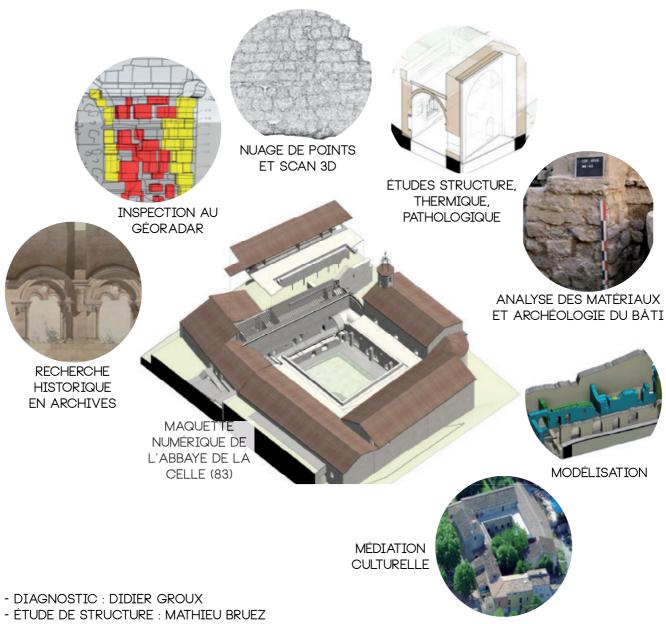
www.ateliersperrault.com



A-BIME

ANCIEN BÂTIMENT INFORMATISÉ MODÉLISÉ EXPERTISÉ

BUREAU D'ÉTUDES ET DE TRAITEMENT NUMÉRIQUE DES DONNÉES DU BÂTI ANCIEN ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE SPÉCIALISÉE BÂTI ANCIEN EXPERT HISTORIQUE BIM MAQUETTE NUMÉRIQUE



- ANALYSE DES MATÉRIAUX : FRÉDÉRIQUE VOUVÉ

- INGÉNIERIE FINANCIÈRE : MARIE-CÉCILE GROUX













